

Janvier 2022

BULLETIN MUNICIPAL **DE SAINT-FRAJOU**



Le mot du Maire

Fragulphiennes, Fragulphiens,

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter **nos meilleurs vœux** pour cette nouvelle année. Qu'elle soit belle et heureuse et pleine de réussite, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

J'ai tout d'abord une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés en 2021, j'assure tout mon soutien à leurs familles.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux fragulphiens qui ont choisis de venir s'installer dans notre beau village.

Cette année encore, j'éprouve une fois de plus le profond regret de pouvoir nous réunir pour partager un moment de convivialité et célébrer ensemble, cette nouvelle année.

Depuis 2 ans maintenant, nous avons dû adapter nos modes de vie et de travail, appliquer des mesures de distanciation qui nous ont obligé aussi à annuler la fête locale.

Malgré cela le Conseil Municipal continue d'avancer sur divers travaux et projets pour la commune, que vous pourrez découvrir, pour certain, dans les pages suivantes.

Mon souhait : **tournons la page 2021 et pensons 2022 plus optimiste et enthousiaste.** Cette crise nous aura fait prendre conscience du caractère précieux de nos **relations humaines** et du **vivre ensemble** que nous souhaitons tous retrouver.

Bonne année 2022 à toutes et tous, prenez bien soin de vous.

**Le Maire,
Alain Davezac**



Secrétariat de Mairie

> Permanences :

Lundi : 8 h 30 - 12 h 30 &
13 h 30 - 17 h 30

Mercredi : 9 h - 12 h
1^{er} et 3^{ème} du mois

Jeudi : 14 h - 17 h

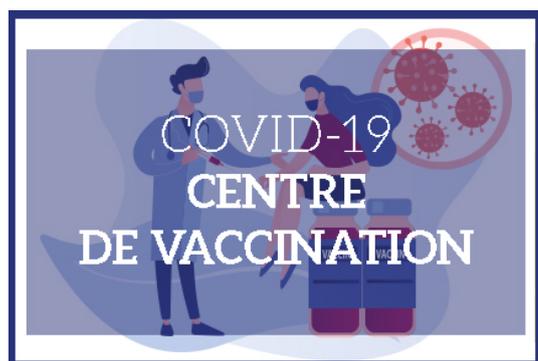
> Coordonnées :

Tél. 05 61 88 66 54

Mail :
saint-frajou.mairie@wanadoo.fr



Centre de vaccination



Situé au Parc des Expositions du Comminges,
Route de la Croix de Cassagne à Villeneuve de Rivière

**Ouvert du lundi au samedi
de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h**

Prise de rendez-vous sur :

- keldoc.com
- 07 72 51 69 96
- 0 800 009 110

État civil Janvier 2021 > décembre 2021

◆ Pacs

Caroline AZAÏS et Sylvain CACCHIA



◆ Décès

Le 08/05/2021, Monsieur Gilles DESPIS



Les travaux

◆ Accessibilité des bâtiments communaux

La dernière tranche de travaux d'accessibilité aux bâtiments communaux va avoir lieu cette année.

Les rambardes permettant de sécuriser les escaliers donnant accès à l'église et à la salle des fêtes sont en cours de fabrication. Un travail réalisé en régie par Philippe et Yves.

Elles seront installées dans le courant printemps.



◆ Éclairage public

À la suite d'un diagnostic réalisé par le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) du réseau d'éclairage public de la commune, nous avons décidé de remplacer certaines ampoules traditionnelles par des ampoules LED.

Ce nouvel éclairage est plus responsable, juste et performant et permettra de réduire les charges électrique de la commune.



Inscription sur les listes électorales

Vous avez **jusqu'au 4 mars** prochain pour vous inscrire sur les listes électorales :

- > soit via **internet** <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>
- > ou directement **en mairie** avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

POUR RAPPEL

- > **Dates des élections présidentielles :**
les 10 et 24 avril 2022
- > **Dates des élections législatives :**
les 12 et 19 juin 2022



Recensement de la population



Recensement
de la population 2022

www.le-recensement-et-moi.fr

Vous l'avez vu dans vos boîtes aux lettres, le recensement de la population a commencé, il **se clôturera le 19 février**.

Au vu du contexte sanitaire et afin de garantir la sécurité de tous l'INSEE préconise fortement le recensement par internet. Toutefois si vous ne pouvez effectuer vos démarches en ligne, **Aurélie Herrero** (l'agent recenseur) se rendra chez vous pour vous faire compléter un formulaire papier.

Des formulaires papier sont également disponibles à la mairie.

Nous comptons sur vous, recensez-vous !



Recensement de la population 2022

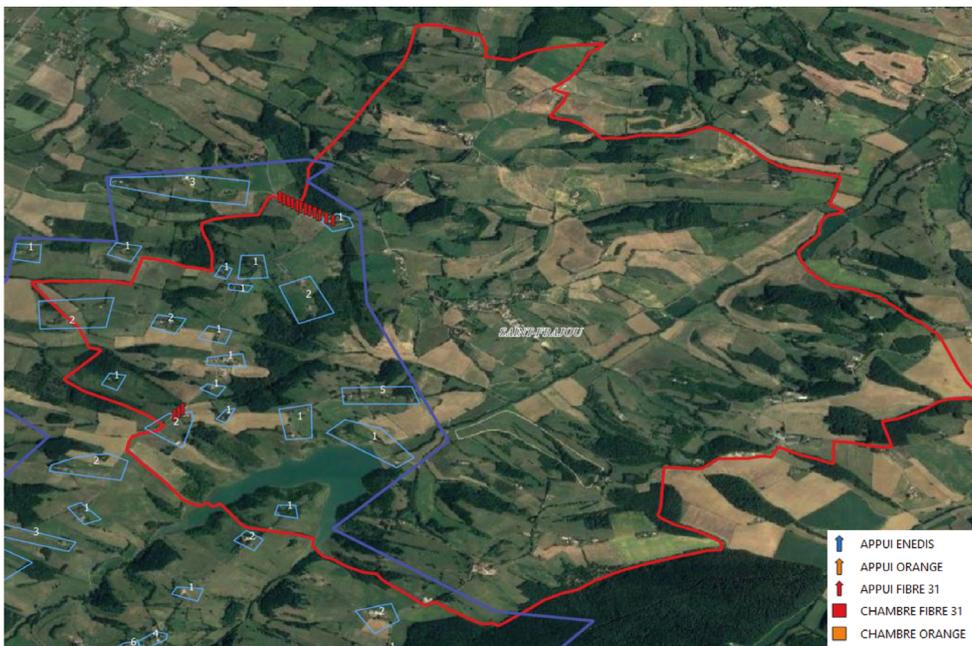
C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !
Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022.

C'est sûr : vos données sont protégées
Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur
le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.

Déploiement de la Fibre optique



Le déploiement de la Fibre optique a commencé sur la commune. D'ici le second semestre 2022, une partie de la commune sera raccordée (partie en bleue sur la carte).

Le déploiement de la seconde partie du village se fera début 2023 pour un raccordement fin 2023. Ces travaux sont réalisés par Fibre 31.

